



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

À vos côtés,
dans votre parcours
de transition
de genre.



ameli.fr

UN PARCOURS MEDICO-ADMINISTRATIF FACILITÉ

Parce que le parcours médico-administratif des personnes trans peut être complexe, l'Assurance Maladie a mis en place un service attentionné. Vous serez ainsi accompagnés dans toutes vos démarches quel que soit votre lieu de résidence ou l'étape de votre parcours de transition.

Avec vous pour faciliter toutes vos démarches :

- la gestion du dossier administratif lié au changement d'état civil
- la prise en charge des frais de santé
- les indemnités journalières
- les relations médico-administratives



DES INTERLOCUTEURS EXPERTS

Vos interlocuteurs sont qualifiés pour vous accompagner dans toutes les étapes et démarches de votre parcours de transition.

DES MOYENS SIMPLES ET DIRECTS POUR NOUS CONTACTER

Contactez-nous : **0 806 060 106** Service gratuit + prix appel

par mail : parcourstrans@assurance-maladie.fr

Horaires d'ouverture en métropole :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30-16h30